

leur cause. Cette nouvelle les affermit dans leur détermination. Il est intéressant de lire cet extrait d'une lettre écrite par M. Gravé, l'un des directeurs du séminaire de Québec, à M. François Villars, ancien supérieur de cette maison, qui était retourné en France, depuis 1754 :

“ Que nous sommes tristes ! Il y a deux jours que nous reçûmes l'affligeant règlement de la cour qui nous refuse un évêque, comme une chose contraire aux lois de la Grande-Bretagne . . . Cela ne nous empêchera pas de presser M. le député du peuple (M. Charest), de partir . . . Il part en effet demain . . . Depuis le départ de M. de Montgolfier, il y a eu du trouble à Montréal. M. Gage, lors gouverneur et depuis quelques jours lieutenant général du Roi dans toute l'Amérique, a fait appeler MM. Peignet, grand vicaire, Favart et Jolivet, pour leur dire qu'il voulait absolument que les mariages des catholiques et des protestants se fissent dans l'église par le curé. Ils ont répondu que M. Montgolfier apporterait sur cela quelques règlements, mais qu'ils ne pouvaient maintenant consentir à ce qu'il demandait. A quoi ils ont reçu cette réponse : “ Je connais maintenant vos sentiments. La porte du Canada est encore ouverte, j'ai votre passeport tout préparé. ” Je ne sais ce que tout cela deviendra. ”

Cette lettre était datée du 25 octobre 1763. Deux jours auparavant le 23 octobre, le gouverneur Murray, écrivant au ministre en Angleterre, l'informait que les craintes des habitants Français, relativement à l'avenir de leur église, les avaient poussé à déléguer M. Charest pour soumettre leur cas. Il faisait l'éloge de ce délégué qui jouissait d'une bonne réputation. Murray entraînait ensuite dans d'autres considérations assez